L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 26 AOUT 1892.

PETITES ANNONCES.

Personnel.—Si Jules Loisel [chef] envoie son adresse au Lock-Box No 1468, Mobile, Ala., il lui sera communiqué une nouvelle à son avantage. 26 août—5t

DEMANDES.

ON demande—Un bon jardinier. S'adresser C. O., au bureau de "l'Abeille." 21 août—7t

ON demande—Une bonne d'enfant ainsi qu'une domestique de maison. De bonnes références seront demandées. Se présenter avenue de l'Esplanade, No 267. 21 août—

ON demande un homme seul ou avec sa femme, l'homme comme gardien d'écurie avec 20 mulets, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. B. M. Soulouque P. O., La. 3 août—1 m

ON demande à acheter des tableaux à l'huile, bronzes, vases et objets antiques. S'adresser à Garrison, 194 rue du Canal. 27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,392—Division D—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite. Attendu, qu'Edouard Stinkle Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Lavinia Rogers, l'autorisation de prendre possession de, d'instituer des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.
5août—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Matthew Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,545—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Ryan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 août—25 30—sept 3

Succession de Matteo Delpino.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,476—Division C—Attendu que Mme Margareth Distler, veuve de Joseph Zachringer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Matteo Delpino, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 27—2 sept

Succession d'Ignatius J. Hoppe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,456—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, exécuteur testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 août—23 27 1er sept

Succession de Rév Julius Werner et Marie Louise Schmidt, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,537—Division E—Attendu que Henry Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév Julius Werner et femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24août—24 27—2 sept

AVIS AUX CREANCIERS.

Duncan McStravick vs. Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,186—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par R. M. Ong, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 août—21 24 30

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 35,788—Division B.—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme:
JNO. H. MANUEL, Député Greffier.
13juil—4t en 30j

C. A. Philippi & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 13,307—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Forman, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17août—17 20 26

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, savoir:
Interdiction de Iulus Godolphin Leech—No 3590—Division "B".
La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant et déclarant Iulus Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécillité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire, Iulus Godolphin Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John P. Peters, Wm Kurtan, A. Casanova, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Leech, et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.
Jugement rendu le 23 mai 1892.
Jugement signé le 30 mai 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur mil-huit cent-quatre-vingt-douze.
EUG. D'HÉRÉTÉ, Député-Greffier.
juil—4t en 30 j

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to all our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months...

JOURNAUX FRANCAIS

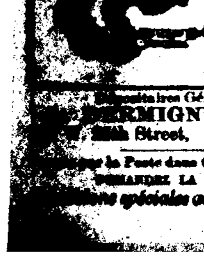

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode. Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. Ill'rée, etc.

Dépositaires Généraux:
...ERMIGNY & Cie.
... 28th Street, NEW YORK
...par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
...spéciales aux Marchands

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 AOUT—CLASSE No 301
Tirage de 4 heures P. M.

77 | 9 | 44 | 5 | 73 | 2 | 20 | 24 | 54 | 42 | 34 | 46 | —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 25 août 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU
EDGAR PILIÉ, Pro tem. Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de...	20,000,...	20,000
1 Lot de...	10,000,...	10,000
1 Lot de...	5,000,...	5,000
2 Lots de...	2,500,...	5,000
5 Lots de...	1,000,...	5,000
25 Lots de...	300,...	7,500
100 Lots de...	200,...	20,000
200 Lots de...	100...	20,000
300 Lots de...	60,...	18,000
500 Lots de...	40,...	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit...	$10,000
100 Lots de...	$60, ...	6,000
100 Lots de...	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit...	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
3,434 Lots se montant à...		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lots annoncés.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmon Delcazal vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,933—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 septembre 1892, à 12 heures M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain billet à ordre daté du 8 juin 1892 tiré par E. W. Forgel à son propre ordre et par lui endossé payable soixante jours après date, pour deux cent trente cinq piastres, avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 août—26 30—septembre 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 190 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,968—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), Place Calliope, et les rues Melpomène, Camp et Prytanée, désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte fait pardevant J. R. Marks, ancien notaire en cette ville, le 8 mai 1840; le dit lot mesure vingt quatre pieds huit pouces de face à la Promenade Prytanée (maintenant rue Terpsichore), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes au pied américain, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'îlet No 58 sur un plan du faubourg Annonciation.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kingsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,124—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Premièrement—Deux certains lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur s'étendant alors entre lignes parallèles vers la rue Laurel cent six pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante-quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1881 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John R. Richard.
Deuxièmement—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 8 juin 1870, conformément à un plan du voyer fait par R. W. Todd, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. D Taylor, notaire, le 21 mars 1891. (Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 496.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 17 26 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée connue comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,099—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 74, borné par les rues St-Charles, Carondelet, Polymnie et le Felicity Road, le dit lot étant désigné par le No 11 sur un plan de division déposé au bureau du shérif de cette Paroisse et mesurant trente pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur comme suit: deux tiers sous et en vertu de la volonté et du dernier testament de Mme Mary Emma Schiller, sa femme décédée, et l'autre tiers en vertu de compromis pour règlement entre lui et Mme John R. Schiller et als. exécuté pardevant Alphonse V. Philips, notaire le 7 août 1888.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-Ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,365 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—
Trois certains lots de terre, ou certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Euterpe, Carondelet et Polymnie, et mesurant à savoir: un des dits lots désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 12 février 1844, déposé comme plan au mètre douze à l'étude de A. Chiapella, notaire, trente-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur et une façade sur la rue Euterpe de cent un pieds et dix pouces, formant le coin des dites deux rues, et les autres deux lots, désignés par les lettres C. et D., sur une esquisse tracée par J. A. D'Hémécourt le 12 mai 1869, annexée à un acte mentionné ci-après, pardevant J. Bendernagel, notaire. Le lot C. vingt pieds de face à l'avenue St-Charles, et le lot D. trente-cinq pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur de cent un pieds dix pouces, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Kern a achetée, le lot quatre de Udolpho Wolfe d'après un acte passé pardevant J. Fahey, notaire, le 6 juin 1885, enregistré au Bureau des Aliénations Livre 123, folio 231, et les lots C et D de Maria Schoo, d'après un acte passé le 13 juin 1885 pardevant le dit notaire Bendernagel enregistré au Bureau des Aliénations Livre 121, folio 573.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou qui, en quelque sort, en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Perilliat, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 8 de l'îlet No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Perilliat, sur soixante-dix pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté du lot No 9 et soixante et-onze pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur l'autre côté.
Acquis par le défendeur par achat du Hope Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 11 avril 1888 (titre enregistré au bureau de transfert livre 129 folio 148.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—sept 3

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
26 oct—sem et dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan & Building Co. —vs.— Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt d'association.

William L. Rayburn vs William D. Rayburn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,477—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 31 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tout le droit de propriété, droit, titre et intérêt du défendeur William D. Rayburn dans l'association et la raison commerciale de Engelhardt, Lambert & Rayburn, composée de Joseph Engelhardt, Beauregard Lambert et William D. Rayburn.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
20 août—20 23 27 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gaguan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,428.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois terrains ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situées dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Conti et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur cent quatre vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 127, fol 996)
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22août—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Carlett, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,337.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet triangulaire, borné par le Felicity Road, les rues St James et St Thomas, et désigné comme le lot No Deux sur un plan déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Joseph Cohn, notaire; d'après ce plan le dit lot mesure quarante deux pieds huit pouces de face à la rue St James, cinquante pieds de face au Felicity Road, cinquante-quatre pieds cinq pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No trois; lequel dit lot est une subdivision de deux morceaux de terre dans le faubourg Annonciation, désignés par les Nos cinq et six de l'îlet No trente quatre, sur un plan de bourg déposé au bureau de P. Pédesclaux, ex notaire en cette ville.
Acquise par feu William Carlett, par achat du Mechanics Homestead Association, d'après un acte par devant Fred Zengel, notaire, le 2 novembre 1889 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations Livre 129, folio 524.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rouède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,389.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Remparts) Bons Enfants (maintenant St Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, ex notaire; les dits lots mesurent comme suit à savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons Enfants (maintenant St-Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.
2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Remparts, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons Enfants, (maintenant St-Claude) mesurant soixante neuf pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude), et l'autre lot mesure cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante trois pieds six pouces.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété dans le sixième district.

Marx Levy et Frère vs Landry Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,751.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Greene et St George, laquelle portion ou lot de terre est situé sur l'avenue Peters, à une distance de cent cinquante pieds de la rue Greene et mesure, mesure américaine, trente pieds de face à l'avenue Peters par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant formé de la plus grande portion du lot No 16 et de la portion adjointe du lot No 17, dans l'îlet No 62, sur le plan original de Rickerville, dressé par MM. B Buisson et W. T. Thompson, voyers, en date du 23 mars 1849 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, feu notaire
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—
1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant, à savoir la somme de quatre cent soixante-douze 43/100 piastres avec intérêt à raison de 8 0/0 pour cent par an à partir du 8 mai 1892, jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 pour cent sur le dit montant y compris le principal et l'intérêt, honoraires d'avocat, les frais et dépens du procès et de la vente, et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.
2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de trois différents billets à ordre pour $167 49/100 chacun, tirés par le défendeur à son propre ordre et par lui endossés, tous datés du 8 mai 1891, et payables respectivement,—16, 18 et 20 mois après leur date avec intérêt à raison de 8 0/0 pour cent par an à partir du 8 mai 1891 jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque (concurremment avec la réclamation du plaignant sur la dite propriété, d'après un acte pardevant Jas. Fahey, notaire, en date du 8 mai 1891. L'acquéreur assumera toutes les stipulations contenues dans le dit acte ayant trait aux honoraires d'avocat, assurances, etc.
3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volume et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Adam Schaendorf vs Henry Williams.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans, No 16 426.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Miro, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux occupés par le défendeur, Henry Williams, au No 150 rue Bienville entre Bourgogne et Nord Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 26 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 août—15 20 26

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magasin et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Douzième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 16 Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magasine et Gired.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Gired et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Gired.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7. Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Store, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9. Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
[illegible]13 Presse à Coton et Levée.
[illegible]14 Marché Washington.
[illegible]15 Louisa et Remparts.
[illegible]12 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
[illegible]13 Dauphine et Indépendance.
[illegible]14 Station des cars, Pologne.
[illegible]15 Casernes des Etats Unis.
[illegible]16 Reynes et Dauphine.

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI ANNUEL

Nlle-Orléans, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéances et escomptes..		$807,997 83
Surtirages...		1,796 17
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation...		50,000 00
Bons d'Etat et de ville...		350,746 50
Maison de banque, meubles et installations...		23,978 18
Autres propriétés foncières...		22,289 87
Fonds de rachat cinq pour cent..		2,250 00
Prêts sur demande	$290,160 55	
Change à vue sur New York...	157,923 23	
Echanges étrangers	29,479 97	
Dû par les banques et banquiers...	40,727 26	
Chèques pour le Clearing House...	44,271 08	
Monnaie courante et espèces...	355,654 78—	918,216 77
		$2,177,275 1

PASSIF.

Fonds capital		$425,000 0
Fonds de surplus et profits indivis...		185,771 75
Dividendes non payés...		18,023 00
Circulation...		45,000 00
Dépôts individuels...	$1,315,498 54	
Dûs aux banques et banquiers...	207,981 83—	1,523,480 37
		$2,177,275 12

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
29juin—

Etat de situation semestriel —DE LA— Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes...		$416,403 66
Surtirages, garantis et non garantis...		6,490 44
Bons des E. U., en garantie de la circulation...		50,000 00
Autres bons et actions...		120,100 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières...		51,895 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U...		2,250 00
Prêts sur demande	$110,161 16	
Echange sur New York...	114,676 04	
Dû par des banques et banquiers...	20,644 07	
Monnaie courante, espèces et chèques locaux...	230,635 30—	476,116 57
Total...		$1,122,695 91

PASSIF.

Fonds capital payé...		$300,000 00
Fonds de surplus...		20,000 00
Profits indivis...		4,545 86
Circulation en dehors...		45,000 00
Dividendes non payés...	$424 00	
Dû à des banques et banquiers...	36,997 69	
Dû aux déposants.	713,728 36—	751,150 05
Total...		$1,122,695 91

JAS. J. TARLETON, Caissier.
2 juil—

BROWN'S IRON BITTERS
Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

Succession de Jno. V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,479—Division A—Attendu que Mme Emma P. Moore a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jno. V. Moore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 août—16 20 25

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Cottage double rémunératif.
200 et 202 rue Dumaine.
Deuxième District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique.
Le joli cottage double d'un bon rapport, Nos 200 et 202 rue Dumaine entre les rues Marais et Tremé, ayant cinq chambres de chaque côté, toit en ardoises, arrière cour, allée de côté, citerne, hangar, etc. Voir plan pour détails. Dans un district populeux et loué régulièrement, rapportant maintenant un loyer de $360 par an.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un an et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles; l'acheteur assumera les taxes de 1892 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Henry P. Lausse, Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.
24 août—24 27 31.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante Maison-Cottage, No 91 rue Désiré, près Remparts.

Succession de Henry Kathman et de Mary Schumacher, sa femme.

No 36,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 Septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division —, maintenant absent en congé, daté le 8 août 1892, et rendu dans la succession ci dessus intitulée:
L'élégante maison-cottage, No 91 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en retraite de la banquette, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 5 chambres, citerne, dépendances, etc., voisinage tranquille, accessible aux chars, et décrit comme suit, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ou qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Montreuil, dans l'îlet No cinq, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Elaire, lequel dit lot de terre mesure quarante six pieds de face à la rue Désiré, et à une profondeur de cent vingt (120) pieds un pouces entre lignes parallèles, d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 30 juin 1892, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurités usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.
L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 août—13 20 27—sept 3 à à date

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants, Dans le Deuxième District, Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Levasseur.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 septembre 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Firmin Levasseur précitée, No de dossier No 35 662, il sera vendu à l'encan—
Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Port et Première ou avenue Hagan, dans l'îlet No 246, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chaque environ 30 pieds de face à la rue du Port ou Bayou St Jean, sur diverses profondeurs variant de — à — pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste Anne.
Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlet que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chaque, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.
Les plans de la propriété peuvent être vus à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Octave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui assumeront les taxes de 1892 [illegible].
21 août—21 28—4 11 18 21 sept

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aristide Bougère.

Noellie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.

No 36,796.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Rotonde d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 2 août 1892 par l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre signé par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Quartier, désigné par la lettre "H," sur une esquisse et un certificat d'arpentage daté le 10 août 1871, dressé par J. A. D'Hémécourt, ancien voyer de la ville, annexé à un acte de vente par Wm Pemberton à Aristide Bougère pardevant James Fahey, notaire, le 12 septembre 1882, lequel dit lot de terre mesure en mesure américaine, 31 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.
Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, divisés en coupons à la convenance des intérêts respectifs des héritiers portant intérêt à raison de sept pour cent par an dès la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par privilège et hypothèque du vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie usuelles. L'acquéreur devra faire assurer la bâtisse sur la dite propriété pour toute sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et transférera la police d'assurance au détenteur des dits billets et paiera finalement tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont par le présent fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou toute partie de ceux ci. L'acquéreur paiera au dessus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année courante 1892.
Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.
13 août—13 20 27 sept 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice

Au coin des rues St Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Mme Martin Mullen et son mari vs. les enfants mineurs de Michael Coyne et als.

No 30,539—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Rotonde d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 17 juin 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1892, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite:
1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.
Les améliorations consistent en une maison double en bois convertie en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo. de Armas, député-voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue Roman, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, à option des acquéreurs, en billets souscrits par eux portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur les propriétés vendues. Les acquéreurs devront assurer la propriété pour un montant égal de la portion à crédit et en faire le transfert des polices et l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de ce genre, 5 0/0 honoraires d'avocat, etc. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du montant de leurs enchères et déposeront 10 0/0 du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire aux frais des acquéreurs.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage Double dans le Second District.
No 228 rue Esplanade coin Robertson.
ET
Cottages Doubles, résidences à deux étages et Propriété de batture dans le Cinquième District.

A l'encan. A crédit.

Maurice G. Hughes vs Mme Myra C. Hughes épouse de James A. Murdoch et als.

No 35,419.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire ci-dessus le 22 juin 1892, et signé le 24 juin 1892, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur qui suivent, savoir:
1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Robertson, Claiborne et Quartier, désigné par le No 8 sur un plan de L. Bringier, voyer, daté le 23 février 1837, déposé en l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Esplanade et Robertson et mesure 30 pieds de face à la rue Esplanade sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Robertson, mesure française.
Les améliorations consistent d'un cottage double à un étage et à mansarde, No 228 rue Esplanade, ayant 5 chambres de chaque côté et une bâtisse à deux étages dans le fond, avec 6 chambres. La cour est bien pavée. Le cottage est dans un voisinage bien amélioré, d'accès facile par trois lignes de chars.
2° Une certaine pièce ou morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent y compris tous les droits d'alluvion ou accroissement de batture, situé dans le cinquième district de cette ville sur la rive droite du fleuve Mississippi et lui faisant face.
Le dit morceau de terre a une façade d'à peu près 109 pieds à la rue Patterson et s'étend de là en profondeur à peu près 140 pieds vers le fleuve Mississippi et est borné sur le côté vers la rue Vallette par la propriété appartenant jadis à Vallette et Thomas, et sur le côté vers la rue Chestnut, il est borné par la propriété appartenant précédemment à John Hughes et vendu par lui au Planters Oil Co. et appartenant maintenant au Union Oil Co.
3° Huit lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'étendue de terre qui était connue précédemment comme St Bienville, désignés comme lots Nos 3, 4, 11, 12, 13, 14, 15, 16 de l'îlet No 2 qui est borné par les rues Patterson, Vallette, Peter et Chestnut, suivant un plan de la dite propriété et d'autres, fait par A. d'Hémécourt, le 22 mars 1847, lesquels dits lots mesurent comme suit:
Les lots 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 34 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à la rue Patterson, la même largeur dans le fond et les profondeurs suivantes 97 pieds 2 pouces sur le côté du lot No 3 le plus près de la rue Vallette, 96 pieds 9 pouces et 5 lignes sur la ligne entre les lots Nos 3 et 4 et 96 pieds 5 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 4 le plus près de la rue Chestnut.
Les lots Nos 11 et 12 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Vallette sur 137 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les lots Nos 13, 14 et 15 se touchent et mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Valette, sur 137 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations sur les dits 3 lots de terre consistent de la résidence en bois à deux étages No 22 rue Valette, ayant galerie sur le devant et dans le fond 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, et près du marché et du Ferry du Sixième District.
Le lot No 16 mesure 34 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters sur 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent du cottage double Nos 126 et 126 1/2 rue Peters, est retiré de la rue, à galerie sur le devant, 5 chambres de chaque côté et rapportant un bon loyer.
4° L'portion indivise de 6/48 partie et intérêt dans un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits d'alluvion ou d'accroissement de batture dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, étant une partie de la batture en face du morceau de terre connu comme la propriété Goedslin, désigné par la lettre C sur un plan de A. d'Hémécourt, daté le 8 mars 1870. La dite portion de terre mesure 129 pieds de face au Chemin public ou rue Patterson et s'étendant de là en profondeur à peu près 120 pieds au fleuve Mississippi sur lequel il a une façade d'à peu près 133 pieds étant borné sur le côté vers la rue Olivier par le lot B. 1, comme cela est dessiné sur ledit plan et en ligne opposée fait face à la rue Valette.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et la balance du prix à un crédit de un et deux ans représentée par les billets des acquéreurs respectifs, à leur propre ordre et par eux endossés, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, divisés en coupons à la satisfaction des parties intéressées, le paiement des dits billets devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale.
L'acte hypothécaire devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie, pour le transfert de l'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour forcer le paiement de n'importe quels billets, et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de l'année 1892 en sus du prix de leur adjudication respective et déposeront 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Jno J. Ward, notaire.
27 juil—27—août 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District, rue South Peters, entre Julie et St-Joseph.

A l'encan.

John Barkley vs. les mineurs Gleason et als.

No 34 202—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci dessus le 16 juin 1892 et signé le 22 juin 1892, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir:
Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues South Peters Julie St-Joseph et Commerce, désigné comme lot No 3, du dit îlet No 54, lequel dit lot, mesure 17 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue South Peters sur une profondeur de 96 pieds, borné au fond par une allée de 4 pieds de large, en commun avec ce lot et autres lots dans le dit îlet.
Conditions de la vente.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année, 1892, au dessus du prix d'adjudication, et déposera dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant John J. Ward, Esq., notaire public.
28 juil—28—août 3 10 17 24 31

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District, rue Nord Remparts, No 149, entre Toulouse et St Pierre.

Succession de Louis Balsano.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 36,078

PAR ONORATO & STUART, Chas. D. Stuart, Encanteur — Bureau No 58 rue du Camp—MERCREDI 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 21 juillet 1892, il sera vendu la propriété ci après décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Pierre, Toulouse et Bassin et désigné comme lot No 13, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur, au pied américain, de 51 pieds.
Conditions comptant.
Acte de vente pardevant Theo. Cotonio notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892.
31 juil—31—août 6 13 20 27 et 31

MUNN & CO PATENTS

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.

Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.

Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.

This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.

If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.

Handbook about patents mailed free.

Scientific American Agency for PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York.

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an...	$12 00
Six mois...	6 00
Trois mois...	3 00
Un mois...	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an...	$3 00
Six mois...	1 50
Quatre mois...	1 00
Un mois...	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie...	$133 094 44	
Sur risques maritimes...	2,807 35	
Sur risques de rivières...	1,661 01	
Total...		$137,562 80
Moins,—Primes non acquises...		40,130 00
		$98,382 62
Ajouter: Compte d'intérêt...	$3,665 26	
Compte de loyer...	$7,599 75—	$11,264 01
		$109,646 63
Pertes payées:		
Sur risques de feu...	$60,688 79	
Sur risques maritimes	312 56	
Sur risques de rivières...	206 38	
Pertes totales...	$61,207 73	
Primes rendues...	$4,772 72	
Réassurances...	2,841 95	
Dépenses	18 820 00	
Taxes...	9,199 81	
Honoraires d'avocat..	240 00	
Compte de courtage..	1,703 11—$37,577 49—	$98 785 24
		$861 39
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets recevables...	$86,044 44	
Billets garantis par hypothèques et collatéraux...	17,773 64	
Primes en cours de collection...	15,273 98	
Propriétés foncières.	174,487 00	
Argent comptant...	22,572 56	
Certificats 6 0/0 de ville, (valeur du marché)...	22,825 00	
Actions de banques (valeur du marché)...	6,741 00	
Actions d'assurances (valeur du marché)...	6,350 00	
Actions de chemins de fer (valeur du marché)...	9,577 00	
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)...	2,700 00	
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)...	1,800 00	
Bons à primes (valeur du marché)...	3,950 00	
Avance sur l'habitation Ouvier...	6,984 31	
Librairie et meubles de bureau...	3,000 00	
Jugements...	600 00	
	$390,758 97	

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
(Signé) JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. H. Bullinger,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Magi,
Henry C. Boucher,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith,	J. S. Zacharie,
	A. Xiques.

16juin—1 m

Etat de la situation —DE LA— Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes...		$1,291,963 21
Surtirages garantis et non garantis...		5,900 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation...		50,000 00
Actions, sécurités, etc....		46,544 94
Dû par des agents de réserve approuvés...		36,892 66
Dû par d'autres banques nationales...		28,287 23
Dû par des banques et banquiers d'Etat...		494 00
Maison de banque, meubles et installations...		115,500 00
Dépenses courantes...		915 10
Echanges pour le Clearing house..	$51,134 90	
Billets d'autres banques...	7,945 00	
Monnaie fractionnelle, nickels et cents...	81 76	
Espèces...	40,250 50	
Billets legal tender	283,859 00—	392,781 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats Unis (5 pour cent de circulation)...		2,250 00
Total...		$1,973,676 30

PASSIF.

Capital payé...		$300,000 00
Fonds de surplus...		200,000 00
Profits non divisés...		54,061 96
Billets de banques nationales en circulation...		36,645 00
Dividendes non payés...		3 765 00
Dépôts individuels sujets à chèques...	$1,287,951 06	
Certificats de dépôt de demande...	5,345 00	
Chèques certifiés...	1,379 74	
Chèques de caissier en circulation...	13,120 31—	1,307,796 11
Dû à d'autres banques nationales		8,697 32
Dû à des banques d'Etat et banquiers...		692 89
Bills payables...		60,000 00
Total...		$1,973,676 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.
Correct—Attesté:
H. R. GOGREVE,
M. SCHWARACHER,
J. C. DENIS, Directeurs.
17 juil—1f

WHITNEY NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Etat semi-annuel, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes...		$1,679,379 87
Surtirages...		5,302 00
Bons des Etats-Unis, valeur au pair...		600,000 00
Prime sur les bons sus-dits...		90,000 00
Autres actions...		100 00
Meubles et installations...		2,838 90
Fonds de rédemption cinq pour cent...		18,000 00
Prêts sur demande	336,814 41	
Echange...	486,812 39	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques...	1,242,320 26—	2,065,946 06
Total...		4,454,460 45

PASSIF.

Capital action...		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté à $550,000)...		450,000 00
Profits indivis...		29,306 49
Dividendes non payés...		912 00
Circulation...		360,000 00
Dépôts...	$2,900,976 90	
Dus aux banques et banquiers...	423,173 06—	3,322,149 96
Total...		$4,454,460 45

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
2 juil—

Etat de Situation Semestriel DE LA UNION NATIONAL BANK,

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes...		$1,826,654 48
Bons des Etats-Unis...	50,000 00	
Prime sur les mêmes...	5,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions...	$384,873 22—	442,873 22
Maisons de banque, meubles et installations...		115,500 00
Trésorier des Etats-Unis...	2,250 00	
Change local...	186,617 69	
Comptant...	310,086 63	
Chèques pour le Comptoir d'Echange...	150,501 19—	648,454 91
		$2,932,462 50

PASSIF.

Capital-actions...		$600,000 00
Fonds de surplus...	125,000 00	
Profits non divisés...	31,200 00—	156,200 00
Dividende payable le 1er juillet...		30,000 00
Circulation...		44,350 00
Dû aux déposants et banquiers...		1,912,000 00
		$2,932,462 50

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS:

Carl Kohn,	S. Chalaron,
Jno. M. Parker,	S. O. Thomas,
Isaac Delgado,	James H. Levy,
M. D. Wolsey,	G. A. Whitney,
John A. Blaffer,	S. V. Fornaris.

L'Abeille ...
Bureau...
NOUV...
VENDRE...

Mandeville, ...

LE STEAM...

COMPA...

CHEM...

Temps pour

New O...
Bank...

LE FRA...
JOURNAL...

FEU...

No 93.

Mère ...

PAUL ...